

## **Accord sur l'accompagnement des 50000 postiers de la BGNP dans leur évolution professionnelle : La CGT ne signera pas un accord qui est négatif pour le personnel**

**Signer cet accord c'est :**

- **valider le chantage à l'emploi** : lorsque la Poste estimera les agents en « insuffisance professionnelle » elle pourra leur proposer un poste de grade inférieur avec perte de rémunération. Soit l'agent accepte la dégradation en signant un avenant, soit il prend la porte.
- **accepter l'acquisition de toujours plus de qualifications sans reconnaissance ni promotion**. Alors que les postiers sont dans l'obligation d'évoluer pour ne pas être en « insuffisance professionnelle » et d'acquérir toujours plus de compétences, aucune garantie d'en récolter les fruits au travers une meilleure rémunération.
- **valider l'opacité des primes** : Pas de montants minimums cadrés nationalement. La négociation se fera avec les services RH. Il y aura d'importantes inégalités. Elles ne concerneront que l'accompagnement hors promotion.
- **accepter un cadrage à minima d'uniquement 3 viviers** (DS, Managers, LCB). Rien pour les autres viviers qui existent mais qui en même temps sont fictifs et donc ne sont soumis à aucune réglementation.

La petite musique de ce projet, c'est que chaque postier serait maître de son destin. C'est le discours libéral mille fois entendu. À chacun de se débrouiller... **D'évolution**, il faudrait plutôt parler de **restructuration**.

**RIEN ne justifie la ratification d'un tel accord qui n'a pour but que d' « accompagner » les postiers vers... !!!**

Tout au long des réunions qui ont accompagnées les négociations de cet accord sur les évolutions à venir, la CGT a été force de propositions :

- Reconnaissance par le salaire des qualifications acquises par l'expérience et la formation
- Reconnaissance des évolutions professionnelles subies et pas seulement choisies.
- Une approche de tous les métiers de la BGNP, management y compris.
- Mesures financières complémentaires concrètes, chiffrées, déterminées par des critères d'équité sur l'ensemble du territoire et du périmètre.
- Que les situations soient prises en compte dans leur singularité (âge; situation personnelle; qualifications etc)
- Une réelle prise en compte de l'humain dans les organisations de travail en respectant l'équilibre vie professionnelle/vie privée.
- Transparence et information à l'ensemble des organisations syndicales sur la Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences à long terme, permettant à chacun de se projeter si besoin.

Même si certaines de nos demandes ont été prises en compte, La Poste est bien loin de répondre aux besoins remontés du terrain.

La CGT a impulsé une démarche unitaire afin de peser dans les négociations et faire progresser cet accord pour obtenir du mieux disant pour les postiers. Certaines organisations syndicales n'y ont pas répondu. **Peut-être avaient elle déjà décidé d'une signature ??**

**La CGT prend ses responsabilités en ne signant pas cet accord qui n'apporte rien de plus pour bien faire son travail et bien vivre de son travail**

**Tous ensemble pour pérenniser nos emplois, pour une meilleure rémunération, pour une amélioration de nos conditions de travail et une réelle reconnaissance de notre activité.**

**Fin Janvier faisons-nous entendre par la grève et dans la rue !!**



# SYNDIQUEZ-VOUS !



**Fédération nationale des salariés du secteur  
des activités postales et de télécommunications CGT**  
263, rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex  
Tél. : 01 48 18 54 00 C.C.P. Paris 20376 D  
Site : [www.cgt-fapt.fr](http://www.cgt-fapt.fr) Mail : [fede@cgt-fapt.fr](mailto:fede@cgt-fapt.fr)

